L’« Aquarius » a quitté Marseille, les soutes pleines « pour pouvoir faire face à l’imprévu »

16/09/2018 à 13h33

L’*Aquarius* a enfin quitté le port de Marseille, samedi 15 septembre peu après 19 heures, mettant le cap sur la Méditerranée centrale. Lorsqu’il sera arrivé dans sa zone de patrouille, d’ici à plusieurs jours, le navire sera le seul acteur humanitaire présent au large de la Libye. Depuis février 2016, il a déjà secouru plus de 29 000 personnes en mer. (…)

Nous abordons aussi cette nouvelle mission avec un sentiment d’anxiété. La situation est bloquée, l’Europe n’a toujours pas trouvé les moyens de s’organiser pour respecter les conventions maritimes et faire en sorte que les gens soient débarqués dans un port sûr.

>> « Le Monde » remonte à bord du navire humanitaire « Aquarius »

Et pour nous, la question du lieu de débarquement des personnes secourues en mer va se poser à nouveau. On se prépare à des difficultés et à des périodes de« stand-by » en mer. Les soutes sont pleines pour pouvoir faire face à l’imprévu. Les équipes partent sans savoir vraiment si elles auront le droit de faire leur travail de marin et simplement sauver des gens sans que personne n’y trouve à redire. (…)

L’Autriche a récemment suggéré de « trier » les migrants en mer, c’est-à-dire à bord des bateaux.

Que vous inspire ce genre de propositions ?

Les gens méconnaissent le droit maritime. Il est clair, précis, ratifié par tous les Etats de l'Union européenne. Le capitaine d'un navire doit porter assistance à tout être humain sans autre considération. Dans la tête d'un capitaine, il n'y a pas de migrant et de non-migrant, de demandeur d'asile légitime ou non légitime. Il y a des gens en détresse qu'il faut secourir.

Politiser les navires est inacceptable, car cela freinerait notre devoir de sauvetage. Décider si les gens relèvent ou pas de l'asile doit être fait par des gens compétents, dans un port sûr, où la réalité des histoires et des besoins de protection pourra être étudiée sérieusement et prise en compte. L'*Aquarius*, c'est 77 mètres de long et aucun espace de confidentialité, donc même d'un point de vue logistique, ce serait impossible. De toute façon, le droit l'interdit.

lemonde.fr